

SOC EXPL CHATEAUROUX VIANDES CHATEAUROUX-VIANDE rappelle Steaks hachés fabriqués à partir de la matière première ci-dessous mentionnée



- Noms des modèles ou références concernés : **steack haché fabriqué à partir de la matière première Poitrine gros bout poitrine VBF lot 61/628204**
- Marque : **SANS MARQUE**
- **GTIN 3661008023476 Lot 61/628204** - matière première utilisée pour la fabrication des steaks hachés Date limite de consommation 16/08/2026
- Conditionnements : **vrac**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/07/2026 au 09/07/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Steaks hachés fabriqués à partir de la matière première ci-dessus mentionnée**
- Zone géographique de vente : **Régions : Nouvelle-Aquitaine**
- Distributeurs : **Boucherie saveurs Limousin**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection de parasite : sarcosporidiose sur une partie de carcasse restante dans l'atelier de découpe. Pas de détection sur la poitrine livrée à la boucherie, utilisée pour la fabrication de steak haché.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants biologiques**
- Description complémentaire du risque : **La sarcosporidiose chez l'homme peut provoquer des troubles digestifs, des douleurs musculaires, de la fatigue et parfois de la fièvre, bien que l'infection soit souvent asymptomatique. La forme intestinale est souvent transitoire et peut survenir 8 à 48 heures après l'exposition.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Echange.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre